



Montreuil, le 25 septembre 2008

COMMUNIQUE

Réforme de l'IRCANTEC : passage en force du gouvernement

Baisse programmée de 20 à 28 % des pensions

Malgré l'opposition des représentants de la majorité des salariés cotisants à l'IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques) – CGT, FSU, FO – le gouvernement a décidé d'imposer, avec l'assentiment des autres organisations syndicales, une réforme qui entérine à la fois une baisse de près de 30 % à terme des futures pensions et une augmentation des cotisations. Le décret et l'arrêté concrétisant ces reculs viennent d'être publiés (JO du 24 septembre).

Alors que les études réalisées par la Caisse des Dépôts et Consignation, gestionnaire du régime, démontrent qu'il est possible de maintenir le niveau des pensions en augmentant progressivement et modérément les taux de cotisation, le gouvernement a fait le choix d'une baisse programmée pour pousser ceux qui le pourront vers des retraites par capitalisation proposées par les assurances. Les résultats actuels de la bourse montrent bien que cette solution ne se fera qu'au profit des banques et assurances qui engrangent les profits mais font payer les déficits par les États, c'est-à-dire par les impôts des contribuables.

Cette « réforme » de l'IRCANTEC s'inscrit dans la même logique libérale qui prévaut depuis 15 ans en matière de retraites : faire payer davantage les actifs tout en diminuant les droits des pensionnés ! Logique accompagnée par certaines organisations syndicales.

La CGT s'oppose à cette orientation et à ce nouveau recul. Elle prendra, dans l'unité la plus large possible, toutes les initiatives nécessaires pour empêcher cette régression et conquérir les nouveaux droits dont les agents non titulaires –et les fonctionnaires– ont besoin.